

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE...**

Avec votre élection, s'achève un quinquennat brutal et injuste, en particulier pour les plus fragiles, et se crée l'espoir d'une réelle politique alternative. L'austérité broie les populations en France comme en Europe, elle accroît les inégalités et fait exploser le chômage, la précarité. Notre organisation syndicale avait explicitement appelé à sanctionner N. Sarkozy, et son bilan désastreux pour les solidarités, marqué par la destruction de notre système de retraite et des services publics et notamment du nôtre. Le pays a besoin, en particulier l'enseignement supérieur et la recherche publics, de réels et importants changements, impliquant la rupture avec les politiques de droite.

La négociation avec les organisations syndicales doit enfin retrouver sa place. Devant l'avalanche de contre-réformes menées au pas de charge contre la population, détériorant le pouvoir d'achat des salaires et les retraites, dégradant les services publics, en particulier d'éducation et de santé, mettant en cause l'emploi tant dans le privé que dans le public et généralisant la précarité..., la concertation avec les organisations syndicales doit être conjuguée à la mise en œuvre de mesures d'urgence anticipant des réformes à plus long terme..

Noyés par la bureaucratie, entravés dans leurs missions d'enseignement et de recherche, les enseignants du supérieur se voient empêchés de consacrer suffisamment de temps à leurs étudiants, de maintenir et d'améliorer des dispositifs pédagogiques fragilisés par une avalanche de réformes improvisées, et d'effectuer leurs travaux de recherche. Les exigences de la communauté universitaire, sa colère exprimée avec force dans les puissantes mobilisations de 2009 ne peuvent être déçues. En 2010, les collègues dont les carrières commencent tardivement après des études longues et difficiles, parfois à l'étranger, non prises en compte dans le calcul de leur pension, ont su se mobiliser en nombre pour participer à la mobilisation exprimant l'opposition à la « contre-réforme » des retraites.

Dès à présent, des signaux forts sont à émettre en direction des acteurs du service public d'enseignement supérieur et de recherche. Abroger la Loi LRU et la loi Pacte Recherche (AERES, ANR), le décret comité de sélection, le décret statutaire modifié, les textes régissant la formation des enseignants, abandonner immédiatement les processus dits « d'excellence », remettre en cause la logique discriminatoire des évaluations des équipes comme des personnels..., la liste est longue et le travail à enclencher est crucial. C'est le sens de l'appel du SNESUP « pour une

rupture profonde et des mesures immédiates pour le service public d'ESR » finalisé le 17 janvier dernier, auquel ont fait écho d'autres appels convergents.

Une urgence économique et sociale est celle de qualifications de haut niveau, reconnues dans le secteur public comme dans le privé, et donc de l'augmentation du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur (DUT et licence, master et doctorat), accompagné par la reconnaissance de ces diplômés dans les conventions collectives et la mise en œuvre d'une synergie entre toutes les formations post-bac. Cette élévation du niveau de qualification ne se fera pas sans une augmentation du nombre d'étudiants bénéficiant de la richesse des formations de l'université et des diplômés qu'elle délivre. Dès l'entrée à l'université, le lien entre les formations et la recherche est la condition de connaissances actualisées ainsi que la garantie d'une pratique réflexive et émancipatrice du savoir. Ce lien doit se traduire dans l'organisation des administrations de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Démocratiser l'enseignement supérieur avec ses corollaires impliquant l'ensemble du système éducatif est un horizon à redessiner, tant pour son objectif humaniste de faire accéder le plus grand nombre au savoir que pour les besoins de la société. Réaffirmer ce cap marque le rejet d'un retour, prôné par certains, à une vision malthusienne de l'enseignement supérieur, de l'élitisme et de son lot de déterminismes sociaux.

En matière de réussite scolaire ou universitaire, des moyens supplémentaires sont nécessaires, en lien avec des réformes indispensables. Bien des universités sont aujourd'hui en difficulté financière, qui ont recours à des gels de postes, à des non renouvellements de contractuels et à des réductions drastiques de leurs moyens de fonctionnement. Cette situation nécessite d'adopter immédiatement un collectif budgétaire avec des créations d'emplois avant même le projet de loi de finances de 2013.

Monsieur le Président de la République, nous demandons dès aujourd'hui à être entendus pour exposer notre analyse de la situation, nos propositions pour reconstruire un service public d'enseignement supérieur et de recherche démocratique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.